

# Dix ans après la loi LRU, où en sommes-nous ?

→ par l'équipe d'animation IUT du SNESUP-FSU

La réunion nationale SNESUP-FSU IUT qui s'est tenue le 27 janvier 2017 a permis de faire un état des lieux de la situation dans les IUT et d'élaborer des pistes de réflexion et d'action.

Les dix ans passés ont vu se succéder la loi LRU (2007) et, dans sa continuité, la loi Fioraso (2013). Une des conséquences a été la perte du fléchage des moyens humains et financiers aux IUT permis par l'article L713-9. Les équipes présidentielles d'alors ont accepté, avec plus ou moins d'enthousiasme, les responsabilités et compétences élargies (RCE), sans en avoir les moyens, sans en mesurer les impacts. Les structures de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) se sont profondément modifiées, avec l'apparition de mastodontes (universités fusionnées, grands établissements, Comue). Dans ces structures, les IUT sont, selon les cas, fusionnés, organisés en « collègiums » ou en pôles, éclatés ou confinés. Les budgets propres intégrés (BPI) et contrats d'objectifs et de moyens (COM), outils de gestion de la pénurie portée par l'Assemblée des directeurs d'IUT (Adiut) pour remplacer l'article L713-9, ne sont majoritairement pas utilisés, alors même qu'il s'agit de décrets ! Les directions des IUT sont alors soumises au « dialogue de gestion » des équipes présidentielles de leur université, avec injonction de trouver des ressources propres, gestion plus proche du *New Public Management* que d'une réflexion politique basée sur des choix collégiaux. Dans ce contexte, les témoignages des syndiqué.e.s dans les IUT sont intéressants en ce qu'ils traduisent des difficultés grandissantes à assumer les missions d'enseignement et de recherche. Le délitement progressif de l'esprit d'équipe pédagogique s'accompagne d'une détérioration de la qualité de vie au travail. Les structures et les personnels les plus fragilisés sont les premiers à en souffrir, notamment pour ce qui concerne les sites délocalisés et les enseignant.e.s-chercheur/euse.s dans une université hors de leur discipline. Pour assurer les

heures, on augmente le nombre de vacataires et de contractuel.le.s, variables d'ajustement qui n'assurent pas pour autant les tâches collectives. Ces dernières n'étant pas toujours suffisamment reconnues dans les carrières, certain.e.s les refusent, augmentant la tension entre collègues.

Sur la formation technologique de niveaux II et III de qualification, là où le Medef est très souvent à la manœuvre dans la réflexion sur l'enseignement supérieur y compris public, nous dénonçons le laisser-faire du MENESR. En effet, on voit se concrétiser les velléités d'expérimentation de bachelors, terme renvoyant à des formations de nature radicalement différente, du BPS (brevet professionnel supérieur) à la licence de technologie ou à la formation d'assistant ingénieur, nouvelles formations toutes nées dans les écoles publiques ou privées, sans que les universités soient audibles dans ce qu'elles offrent déjà et ont à offrir. L'Adiut et l'Unpiut (Union nationale des présidents d'IUT) ont, quant à elles, proposé un « label », un parcours dit « sécurisé » permettant à un.e étudiant.e de première année de DUT d'être assuré.e d'intégrer une licence professionnelle organisée dans les IUT.

Le projet de licence universitaire de technologie doit être impérativement

mis en avant. Cette formation répondrait aux besoins des entreprises d'un niveau de qualification généraliste au niveau bac+3. Elle permettrait d'atteindre l'objectif de la Stranes (Stratégie nationale de l'enseignement supérieur) de 60 % d'une classe d'âge diplômée à ce niveau de formation et répondrait au besoin de professionnalisation des étudiant.e.s en licence. La formation tout au long

de la vie (FTLV) doit aussi être questionnée, tant le risque est grand de perdre de vue l'objectif initial, en ne se concentrant que sur les subsides qu'elle peut apporter et/ou en la transformant

en « marché des compétences » aux règles dictées par les seules entreprises pour leurs besoins à court terme. Le succès de cette réunion montre l'attachement des personnels au système IUT, aux formations de qualité adaptées à des étudiant.e.s attiré.e.s à la fois par la technologie et par le caractère universitaire des enseignements. Les IUT sont essentiels à l'ESR, à la promotion sociale, à la démocratisation de l'enseignement supérieur et à une répartition équilibrée des établissements sur le territoire..

Le futur congrès du SNESUP-FSU sera l'occasion d'approfondir la réflexion sur un cycle technologique universitaire au niveau licence et au-delà, y compris dans sa version FTLV, et aussi de s'engager dans la mise en place d'outils de communication et d'aide aux personnels pour améliorer la connaissance par les CNU, CAP... des spécificités des conditions de travail en IUT.

**Inscrivez-vous à forum-iut : [list.snesup.fr/mailman/listinfo/forum-iut](http://list.snesup.fr/mailman/listinfo/forum-iut).** ●

Le MEDEF est très souvent à la manœuvre. Nous dénonçons le laisser-faire du MENESR.



L'IUT, une structure qui a sa place dans l'ESR (ici, IUT de Mulhouse).